



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/028
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située dans le bâtiment Darse 1, quai Bougainville sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4729 et en vue de l'implantation d'une activité de conseil, audit et contrôle qualité sur les biens d'équipement et spécialement les véhicules.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société CAR CONSULTING GROUP, 16 bis rue d'Odessa – 75014 PARIS, SIREN n° 494 994 858 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société CAR CONSULTING GROUP ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-092 portant sur la dépendance susvisée le 19/06/2019.

Description de la dépendance : une surface de bureaux d'une superficie de 16,18 m².
Durée de la convention : 1 an à compter du 24/04/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **09/08/2019**